

ADMINISTRATION
3, Rue du Marché-des-Patriarches
PARIS (5°)

Paraissant mensuellement

ORGANE DE L'UNION INTERCOLONIALE

Abonnement, Un an : 3 francs
Chèque postal : Desprès 92-22-Paris

le Paria

Aux Musulmans de l'Afrique du Nord ! L'UNION INTERCOLONIALE Vive le peuple rifain

Nous publions la lettre qui va suivre, adressée par Abd el Krim à tous les musulmans de l'Afrique du Nord.

Nous savons que cette lettre, publiée par les journaux anglais, a été considérablement lue et lue de Rivera.

Adir, le 15 août 1925.

(Correspondant au 26 moharrem 1344.)
De la part de l'émir Abd-el-Krim, aux peuples algérien et tunisien !

Je viens à vous, ô glorieux peuples, au nom de la Nation rifaine, qui a entrepris de lutter pour la cause de sa liberté, pour le triomphe de la parole divine et pour la victoire des Musulmans. Bien que dans sa lutte sacrée le Peuple rifain ait subi les plus douloureuses atteintes de la guerre, son moral n'a pas fléchi, et sa puissance n'a pas été terrassée jusqu'au moment où l'ennemi, pour la soutenir, lui a donné la victoire. Il a bousculé l'Espagne ambitieuse et l'a chassée de son pays par la honte d'une complète déroute. A peine nos troupes conquérantes avaient abattu cette puissance vaine et à peine notre peuple avait repris le travail de la terre que la France tyrannique nous déclara la guerre, ambitionnant de s'emparer de notre pays et de secourir sa voisine humiliée.

Ainsi, elle voulait briser notre union nationale, pour se conformer aux préceptes de la politique européenne, qui voit la nécessité de la domination des peuples musulmans par les puissances occidentales.

Les nations française et espagnole se sont entendues aujourd'hui contre nous, comme l'avaient fait précédemment les Anglais et les Français ; ils avaient occupé Constantinople, Smyrne, Koutahia, Brousse et d'autres régions d'Asie, de Cilicie, Gallipoli, etc., etc. Leur intention était d'en finir définitivement avec l'Empire musulman de ce pays. Mais Dieu ne l'a pas voulu, et ils n'ont eu qu'une humiliation et une ruine.

Le héros turc Mustafa Kemal a surgi ; il a rassemblé les parties éparses de la communauté, s'est mis à leur tête, a allumé une flamme sacrée, a rétabli l'indépendance du pays et rendant à la nation sa liberté sacrée.

Que la France et l'Espagne sachent que, si elles ne reviennent pas de leur égarement et n'abandonnent pas notre territoire, nous ne cesserons de les combattre ; elles éprouveront notre force et seront châtiées comme elles ne l'ont jamais été. De même que nous avons écrasé les Espagnols, nous atteindrons aussi les Français, et, grâce à la puissance et à la force de Dieu, nous les mettrons en fuite. La puissance de Dieu qui s'est manifestée en faveur de la généreuse nation turque, en lui donnant la victoire sur ses nombreux ennemis, ne manquera pas de nous donner la victoire sur ces deux pays.

Notre pays est résolu ; il ne faiblira pas, et sa fermeté ne sera pas ébranlée ; il persiste dans sa résolution de poursuivre la lutte jusqu'à ce que notre territoire soit délivré. Nous disposons de matériel de guerre en quantité suffisante pour continuer la lutte pendant trois années entières.

Il ne peut venir à l'esprit d'aucun être sensé que nous fassions volontiers la guerre et prenions plaisir à faire couler le sang. Au contraire. Et ce qui est témoin, ce sont les conditions de paix excessivement modérées que nous avons soumises aux deux puissances, conditions dont le principe essentiel était la reconnaissance de notre indépendance. Si la France et l'Espagne acceptent, tant mieux pour elles ; si elles refusent, tant pis. Le sort est toujours contraire à celui qui est injuste.

Quant à la publication faite par ces deux puissances de leur ardent désir de conclure la paix, ce n'est qu'une tromperie et une ruse politique pour cacher leurs véritables buts : nous rendre responsables du prolongement des hostilités, égarer l'opinion universelle du monde musulman et berner leurs nationaux, qui ont été terrifiés par cette lutte où nous avons déployé nos qualités guerrières. La gratitude et la reconnaissance émue des peuples musulmans récompensent notre glorieuse conduite.

Si ces deux nations étaient sincères, pourquoi verrions-nous aujourd'hui des concentrations de troupes — en nombre toujours croissant — aux limites mêmes de notre pays ?

Quiconque veut la paix n'ajoute pas aux atrocités de la guerre l'emploi des bombes asphyxiantes, jetées jour et nuit par des avions, sur les routes et les villes paisibles, tuant ainsi les femmes et les enfants dans leurs demeures.

Quiconque veut la paix ne manifeste pas sa haine en incendiant les récoltes et en tuant le bétail ; c'est simplement supposer que de tels procédés nous réduiront à mourir de faim et nous amèneront à faire notre soumission.

Quiconque agit ainsi et prétend vouloir la paix n'est qu'un menteur et un hypocrite.

O Musulmans tunisiens et algériens, ce qu'il nous est pénible de supporter, c'est de voir vos enfants contraints de nous combattre ! Il nous est de même pénible d'être obligés, pour défendre notre indépendance, de nous trouver face à face, sur le champ de bataille, avec nos frères de race et de religion. Ce sont là des faits qui nous troublent profondément et nous remplissent de

tristesse. Est-ce que Dieu (qu'il soit exalté et glorifié) n'a pas dit : « Quiconque tue, de propos délibéré, un Musulman aura pour récompense l'enfer, où il séjournera éternellement. »

Quatre cinquièmes des troupes massées sur nos frontières et portant les armes contre nous sont composées de vos fils, ô nos frères ! N'est-il pas de leur devoir de se retourner contre nos ennemis associés, qui nous persécutent, vous et nous, et de se servir contre eux de leurs armes ? Ils mettraient ainsi en pratique ce que recommande l'Islam et l'amour de leur race et se conformeraient aux prescriptions du Prophète, qui a dit : « Les croyants doivent, telles les parties d'un édifice, se soutenir entre eux. »

Nombre de soldats et gradés musulmans ont déserté les rangs de l'armée française et se sont réfugiés chez nous ; ils se sont aussitôt empressés de s'embrigader dans nos troupes pour combattre les ennemis. Je loue, au nom du peuple rifain, ces braves qui symbolisent l'honneur et le courage musulman, et dont le nom se perpétuera à travers les siècles, dans les pages de l'Histoire.

Je crois fermement qu'il ne faut pas qu'un seul, parmi les fils de musulmans, reste en arrière et ne se joigne à nous. Au contraire, qu'il se jette avec nous, car notre peuple sera aussi la vôtre et notre délivrance sera la vôtre.

Soyons unis et combattons côte à côte, comme aux premiers temps de l'Islam. Nous serons ensemble pour libérer notre peuple de l'humiliation et nous obtiendrons notre indépendance.

Le Gouvernement français, qui aujourd'hui contraint vos fils au service militaire et malgré eux nous les oppose, ne manquera pas, s'il venait à nous vaincre, de contraindre demain nos enfants au service militaire et de les utiliser pour vous combattre si, un jour, vous aviez l'intention de l'attaquer pour échapper à son oppression. Cessons donc d'être divisés sous le poids des ennemis qui nous oppriment. Les grands parmi nous, nous ont dépouillé de nos biens et ont profané notre religion. Cessons de nous combattre les uns les autres, et de nous entre-tuer entre frères, agissant en cela comme celui qui travaille à sa propre perte.

Musulmans algériens et tunisiens, dans notre capitale sont venues des députations nombreuses de Fez, Meknès, Marrakech, Tétouan et autres villes du Maroc, ainsi que de Tripolitaine, d'Egypte, de Palestine, de Syrie, de l'Irak, de Turquie et de l'Inde. Ces députations sont venues nous assurer de la confiance des communautés musulmanes en notre République rifaine, et chacun de ces pays nous a secourus matériellement et moralement ; nous les aimons du fond du cœur, et nous demandons de les imiter et de vous employer à susciter des concours en la faveur du peuple rifain et de les aider dans sa guerre sainte.

Musulmans algériens et tunisiens, le moment est venu pour tous les peuples musulmans, Tripolitaine, Egypte, Palestine, Syrie, Irak, de briser les liens de l'esclavage, de chasser les oppresseurs et de libérer leurs territoires. Profitez de cette occasion favorable et révoltez-vous avec nous pour libérer notre territoire en totalité.

La France, depuis la dernière guerre, n'a fait que s'affaiblir ; si nous nous unissons tous contre elle, elle sera mise en déroute, et son union avec l'Espagne ou avec toute autre puissance ne la sauvera pas. L'opinion publique, dans ces deux pays, est opposée aux Gouvernements pour la guerre qu'ils ont entreprise ; parmi les troupes amenées pour nous combattre, et composées de fils d'ouvriers et de paysans, nombreux sont ceux qui désertent et se réfugient chez nous. Ils se refusent à nous faire la guerre, car ils sont les adversaires de leurs Gouvernements, qu'ils menacent de renverser et de faire la révolution s'ils ne se décident pas à cesser les hostilités et à conclure la paix.

De même que nous, à l'Extrême-Occident, nous nous sommes levés pour combattre pour notre indépendance, de même la Chine, avec ses 400 millions d'habitants, s'est levée, à l'Extrême-Orient, pour obtenir la libération de son territoire. Ne formons avec les nations de l'Est qu'un seul groupe et levons-nous ensemble, portons un coup décisif, et nous chasserons, une fois pour toutes, les oppresseurs de notre pays.

O mes frères tunisiens et algériens, l'heure de notre délivrance du joug de la France est arrivée ; entendons-nous, et nous obtiendrons notre indépendance. Mettons fin à nos luttes intestines, et que le frère ne tue plus son frère pour défendre les ennemis. Que nos fils retournent leurs armes contre nos ennemis et les tuent avec leurs propres armes. Ne formons qu'un groupe compact, et nous serons assez forts pour chasser les ennemis. Ainsi se préparera la République dont les piliers seront tous les pays de l'Afrique du Nord.

Je vous envoie cette lettre, mes frères, en souhaitant qu'elle trouve vos cœurs. Salut à celui qui suit le chemin de la vérité et la route du salut !

Mohamed el Abd-el-Krim.

L'Union Intercoloniale vient d'être organisée. Désormais, dans la région parisienne, où vivent tant d'éléments d'origine coloniale, l'association fonctionnera sur les bases suivantes : création de sections correspondant aux principaux groupes de colonies. Pour commencer, quatre sections ont été instituées : section de l'Afrique du Nord, section Indochinoise, section de Madagascar, section des vieilles colonies et des peuples noirs. L'adhésion à l'Union Intercoloniale s'effectuera par l'intermédiaire de la section comprenant la colonie d'origine de l'adhérent. L'administration de chaque section est assurée par un secrétaire et un trésorier. Celle de l'Union est confiée à une Commission Exécutive où chacune des sections se trouve représentée. Cet organisme central comporte lui-même un secrétaire général et un trésorier de l'Union.

Le Paria devient l'organe de l'« Intercoloniale ». Il tiendra au courant de l'activité de celle-ci, propagera ses mots d'ordre, appuiera partout, en toutes circonstances, les doléances et les revendications, des basses coloniales, assurera envers et contre tous la défense du prolétariat indigène écrasé par la double servitude politique et économique qu'il subit.

L'Association et le journal appartiennent entièrement et sans distinction de races ou de couleurs à nos frères africains et asiatiques, à nos camarades des colonies d'Amérique. Tous se doivent donc de leur apporter la force de leur dévouement. Le concours que nous demandons doit se traduire, en premier lieu, par l'adhésion à l'Union Intercoloniale et l'abonnement au Paria. Mais cette double obligation accomplie, les camarades n'auront pas tout fait. C'est à une constante action de propagande qu'ils doivent s'employer auprès de ceux qui n'ont pas encore compris leur devoir pour les déterminer à rejoindre nos groupements. Après avoir rallié personnellement l'Union Intercoloniale, chacun doit devenir un recruteur pour l'Association et pour le journal. Recueillir des adhésions, des abonnements, des souscriptions, transmettre régulièrement le tout au siège de l'organisation, 3, rue du Marché-des-Patriarches, à Paris, telle doit être l'œuvre de chaque jour. Il n'est pas un camarade, si modeste qu'il soit, qui ne puisse entreprendre ce travail dans son entourage.

Que cet appel soit entendu de tous ceux chez qui est éveillée la conscience des affinités ! Que, par ailleurs, ceux qui hésitent trop souvent, pour des motifs insignifiants, se convainquent que leur sort est entre leurs mains, que leur intérêt même leur commande de ne pas rester indifférents aux magnifiques espérances que renferme l'Intercoloniale, et bientôt notre Union, riche de la force du nombre et des sacrifices consentis pour elle, opposera victorieusement son action à celles des multiples ligues, offices, agences générales, instituts et académies au service de l'impérialisme et du colonialisme.

Salut confraternel !

— Le 1^{er} janvier 1926, a paru un journal mensuel, publié à Paris, en annamite, en chinois et en français : le « Viet-Nam-Hon » qui signifie « l'âme annamite » et qui sert de « tribune libre aux Etudiants et aux Travailleurs annamites ».

Administration : 7, rue Galléron, Paris (20^e).
Abonnement par an : 12 fr. ; le numéro, 1 fr.
— Novembre 1925 a reparu la fameuse « Cloche Félée » de Saigon. C'est maintenant l'organe de propagande démocratique, paraissant le lundi et le jeudi, avec MM. Phan-van-Trung, Ng. an-Ninh et Dejeande La Baie, comme directeur politique, rédacteur en chef et gérant-imprimeur.

Administration : 119, rue Mac-Mahon, Saigon.
Abonnement par an, 10 \$; six mois, 5 \$.
— A CANTON, depuis le mois de juillet dernier, a paru en annamite et en chinois, deux fois par semaine, le « Thanh-Nien », organe de la section asiatique du Parti annamite de l'Indépendance nationale.

A tous ces vaillants confrères, salut !

VIENT DE PARAÎTRE :
LE PROCES
DE LA COLONISATION FRANÇAISE
1^{re} série : Mœurs coloniales
Par Nguyen-at-Quoc.
Prix : 5 francs.
A tous ses abonnés, le « Paria » aura le plaisir d'offrir un exemplaire de cette brochure.

La conférence d'Oudjda va réunir autour du tapis des délégués des nations impérialistes et les délégués du vaillant peuple rifain.

Avant tout, nous devons dire que du seul fait d'avoir obligé la France et l'Espagne à venir discuter avec eux, les Rifains ont remporté une nouvelle victoire sur ses ennemis les plus implacables.

Les cabinets de Paris et de Madrid font dire par leurs journaux que les conversations ne pourraient s'engager que sur les bases suivantes : Reconnaissance par les tribus de la souveraineté du Sultan, autonomie administrative délimitée par l'Espagne (1), désarmement général des tribus, exil d'Abd el Krim. Simplement !

Et si les délégués Rifains n'acceptent pas ces conditions préalables, la guerre va continuer disent les impérialistes.

Les trois clauses énoncées plus haut ne seront jamais admises pour la raison bien simple que de tout temps, les Rifains ont armé une police intérieure et que jamais ils n'accepteront une pareille humiliation.

So soumettre à la souveraineté du Sultan, ce qui veut dire en français, rendre les armes et accepter la spoliation de son patrimoine, subir le même sort que les Algériens et les Tunisiens.

Le Sultan ? Mais on savait bien qu'il aurait servi à quelque chose, la France en le reléguant au magasin des vieux accessoires le reprend aujourd'hui pour le faire reconnaître par les Rifains ; vendu lui-même il tente une fois de plus de vendre les musulmans du Rif à l'impérialisme franco-espagnol.

« Nous nous ferons tuer jusqu'au dernier homme », a déclaré à maintes reprises Abd el Krim.

Ce qui veut dire que le peuple rifain n'acceptera pas la tutelle franco-espagnole et bien moins l'autorité du « Sultan ».

La guerre du Rif, comme celle de Syrie, est une phase de la lutte de l'Orient contre l'Occident, désormais nul n'ose croire sérieusement que les musulmans des colonies françaises pourront vivre en bonne harmonie avec les colons et les fonctionnaires, car le colonialisme a commis trop de crimes pour faire pénétrer la « civilisation » occidentale.

Tout en se proclamant généreuse et bonne, la France militariste a bombardé la Mosquée de Damas et a fait jeter des bombes sur les tribus Rifaines tuant femmes, enfants, vieillards.

Et tout cela au nom de la civilisation de la vieille Europe.

La civilisation occidentale ? Mais les peuples d'Orient n'en veulent à aucun prix, parce qu'elle est représentée par des mitrailleuses, des canons, des cadavres, par des scènes de pillage, de vol, de viol, enfin elle personnifie la

barbarie même. Aussi les Rifains comme les autres musulmans préfèrent se faire tuer que de vivre sous le joug de l'Occident, l'exemple de l'Algérie et de la Tunisie est édifiant.

Chacun ses mœurs et sa civilisation. Les impérialistes d'Allemagne vantaient leur culture que les non moins impérialistes français repoussaient avec horreur et pendant la guerre mondiale nous avons souvent entendu des patriotes français dire qu'ils préféraient l'exil ou même la mort que de vivre sous la domination allemande.

C'est ceux-là mêmes qui aujourd'hui réclament de transporter le faire pénétrer la culture française chez les peuples d'Orient, même par l'usage des bombes d'avions et des avions.

L'impérialisme français a commis trop de crimes en Orient, les Rifains qu'il a faites au cœur de sa culture musulman sont loin d'être guéris.

En effet, comment peut-on faire oublier aux musulmans, à tous les musulmans, le bombardement de la mosquée de Damas ? Et le bombardement de leurs tribus par les avions ?

Et les têtes coupées et exécutées par des officiers ?

Et les pendaisons sur les pages publiques de nombreux notables musulmans ?

Et tous les crimes commis par le colonialisme ? Tout cela ne restera pas impuni.

Après avoir remporté une grande victoire en tenant en échec deux formidables armées impérialistes, les Rifains remportent une nouvelle victoire qui fait l'admiration de l'Islam entier en forçant les nations impérialistes à venir « discuter ».

Les gouvernants de Paris et de Madrid vont certainement faire échouer les pourparlers pour continuer la guerre selon la volonté des gros colons et des grandes banques. Mais nous sommes certains d'exprimer l'opinion de tous les musulmans en disant que les Rifains ont derrière eux tout l'Islam.

Oui ! du Rif jusqu'à Manille, les musulmans repoussent avec honneur la prétendue civilisation de la vieille Europe dégénérée.

Les ouvriers et les paysans français et espagnols n'ont rien à gagner de ces expéditions coloniales, ils ont, au contraire, intérêt à voir s'enlever les peuples d'Orient.

L'Islam se dresse contre l'impérialisme occidental, son émanation la plus fatale ; historiquement il ne peut pas être autrement.

Tous les musulmans du monde se tournent vers le Rif, les vainqueurs de la bataille, une fois de plus, ont montré, ce sera l'espoir de la civilisation, que le peuple rifain est capable de

Vive le peuple rifain !

Le réveil des nègres

Une des plus grosses questions du jour est celle du réveil des nègres.

Cette race, en effet, est la proie commune de tous les impérialistes internationaux. Elle subit, suivant les régions et les colonisateurs, des systèmes colonisateurs les plus ignobles, dans des formes différentes de celles employées ordinairement dans la plupart des pays des autres races colonisées.

Après avoir forcé les nègres à travailler pour la gloire — ou pour la peau — de payer tous les impôts, y compris celui du sang, de faire deux et trois ans de service militaire, cependant que les fils des plus grands patriotes de leur patrie ne font que dix-huit mois, les envoyer se faire tuer sur les champs de « manifestation des civilisés », comme celle dont nous nous rappelons encore (1914-1918) et celles en pleine actualité au Maroc et en Syrie ; pour la défense et la sauvegarde des droits de la liberté universelle, des peuples à disposer d'eux-mêmes ; aujourd'hui, on leur refuse (aux nègres) le bénéfice de ces droits et de cette liberté, pour lesquels des centaines de milliers de leurs pourrissent à des milliers de kilomètres en dehors de leurs pays d'origine, sous prétexte que ces droits et cette liberté sont faits pour les civilisés et non les autres...

Les impérialistes dominants des peuples de race nègre, par suite de l'explosion de la colère de ces derniers, qui la spoliation dont ils sont l'objet fait gronder journellement dans leur cœur, de (les impérialistes) exploitent la division de castes et de tribus existant primitivement dans notre race, en exploitant les nègres en trois espèces, « blancs », « hommes de couleur », « noirs » — tout court — et Nègres.

Ainsi, on ferait croire à un « blanc » et Diagne que le premier est un « homme de couleur », tandis que le second est un « noir » — tout court... Les nègres, ceux qui vivent au fin fond des pays, sénégalaises, ceux qui font pousser les champs de coton de la vallée du Niger, ainsi que les coupeurs de cannes à sucre dans les champs des domaines de l'impérialisme, etc... ceux-là sont des « nègres ». Ce qui veut dire : qu'ils sont nègres, c'est n'être bon qu'à être exploité jusqu'à la dernière goutte de son sang, puis être transformé en soldat pour la défense des intérêts du capitalisme envers et contre tous ceux qui oseraient gêner sa « extension ».

Eh bien ! messieurs les colonisateurs, nous, le Comité pour la Défense de la Race nègre, nous qui ne nous préoccupons que de notre descendance directe ou indirecte de la race nègre, nous ramassons le noir

dans la boue où vous le traînez. Nous en ferons notre symbole !

Ce nom est celui de notre race ! Nos terres, nos droits et notre liberté ne nous appartenant plus, nous nous cramponnons à ce nom qui, avec l'éclat de la couleur de notre épiderme, sont les seuls biens qui nous restent de l'héritage de nos aïeux.

Ce nom est à nous ; nous sommes à lui ! Il est notre comme nous sommes siens ! En lui, nous mettons tout notre honneur et toute notre foi de défendre notre race. Oui ! messieurs, vous avez voulu vous servir de ce nom comme mot d'ordre scissionniste. Nous, nous en serons comme mot d'ordre de ralliement : un flambeau !

Que ceux qui le sont et qui ne veulent pas être appelés nègres, forment une cinquième race ou s'arrangent comme ils l'entendent : c'est leur droit, c'est leur affaire ! Mais qu'ils ne salissent pas l'objet de notre vénération en déformant le nom de nos grands, de nos aïeux, de notre race.

Nous, nous nous faisons honneur et gloire de nous appeler Nègres, avec un grand N majuscule en tête. C'est notre race nègre que nous voulons guider sur la voie de sa libération totale du joug esclavagiste qu'elle subit. Nous voulons imposer le respect dû à notre race, ainsi que son égalité avec toutes les autres races du monde : ce qui est son droit et son devoir.

Nous savons que toutes ces manœuvres de scissionnistes n'ont qu'un seul but : maintenir notre race le plus longtemps possible au régime d'esclavage, sous lequel elle est soumise depuis des siècles.

Mais que les colonisateurs et leurs serviteurs les plus sâles se le tiennent pour dit !

L'heure du réveil des Nègres — trop longtemps endormis — a sonné.

Donnons-nous rendez-vous à l'avenir et, sans réserves !

Lamine YANGOR.

Dix Syriens menacés de mort

La terreur, qu'inspirent les prémisses d'affranchissement de ce qui constitue sa base, aveugle le colonialisme français et le conduit, comme un insensé, à redoubler de violences et de mesures de répression. M. de Jouvencel, ex-employé du *Matin*, synthétise de ce colonialisme en Syrie, nous donne aujourd'hui ce dont il est capable, en arrêtant, contre tout droit, sous la plus fantaisiste des inculpations, dix de nos frères syriens :

Fouad Chemali, directeur du journal *Al-Oummal* (l'Ouvrier) ;
Youssef Yassek, directeur du journal *Al-Issniah* (Humanité) ;
Ali Massar Eddine, directeur du journal *Ahdut Jadid* (l'Ere Nouvelle) ;
Aroufoun Madejan, étudiant ;
Agazoun Botadjan, ouvrier (16 ans) ;
Ozer Zonnabend, ouvrier ;
Elie Teper, ouvrier.

Leur arrestation, ainsi que celle de trois autres camarades, dont nous n'avons pas les noms, opérée par la Sûreté générale, le 15 décembre 1925, sans aucun mandat d'arrêt et qu'aucune inculpation ne soit formulée, n'était qu'un épisode du régime de terreur, institué par les prédécesseurs de M. de Jouvencel et qu'il poursuit pour son propre compte.

Et c'est ainsi qu'aujourd'hui nos dix frères Syriens s'étiolent dans les horribles geôles, sous d'odieuses brutalités de la chiourme, attendant l'implacable et inamovible arrêt de mort qui plane sur leurs têtes. Le complot laborieusement échafaudé dans les laboratoires jouvencelliens contre ces Syriens, dont le seul crime fut d'être directeurs de journaux et membres de diverses organisations, indique une nouvelle fois, avec clarté, ce dont est capable l'impérialisme français et son ex-représentant à l'officine de Genève.

L'inculpation grossière « d'excitation de la population à la révolte armée contre la puissance mandataire » en vertu des articles 55 et 56 du Code pénal ottoman, CODE DESUET mais repris par la III^e République, leur enlevant, au surplus, toute faculté de se faire assister par des défenseurs locaux et d'interdire l'accès de la Syrie aux avocats parisiens chargés de la défense de ces inculpés, soulève une fois de plus le masque humanitaire et démocratique dont le colonialisme s'affuble.

La presse révolutionnaire, par la grande publicité qu'elle donna à cette affaire, déjoua le plan de M. de Jouvencel, qui consistait pour celui-ci à faire exécuter ses victimes un beau matin, clandestinement dans le silence.

Aussi, le Haut-Commissaire de l'impérialisme français, espère-t-il, tout de même, les envoyer à l'Île du Diable où se meurent leurs aînés. Mais les travailleurs coloniaux et métropolitains, saisis de cette question, sauront exiger leur libération.

S. YAHYA.

Le Gérant : Léopold MESNARD.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Imprimerie Française (Maison J. Dangon)
123, rue Montmartre, Paris (2^e)
Georges DANGON, imprimeur.

TRIBUNE DE L'INDOCHINE

I. — LE SOCIALISTE VARENNE A L'ŒUVRE

On sait que M. Varenne a promis d'apporter des réformes sérieuses en Indochine. Après M. Sarraut et tant d'autres, M. Varenne n'a-t-il pas proclamé avec véhémence la nécessité d'inaugurer là-bas la politique de « collaboration » avec les indigènes ? N'est-il pas allé jusqu'à déclarer, avant d'aller rejoindre son poste :

« Si notre politique en Indochine n'est pas redressée sans retard par un esprit nouveau de pacification, de justice et de réforme, la France peut se trouver demain obligée de faire face à des événements plus graves que ceux du Maroc, car ce n'est pas, vous le pensez bien, avec les contingents dont nous disposons là-bas que nous tiendrons tête à un soulèvement général. »

Il a raison de dire cela, notre gouverneur ; mais voyons-le à ses actes, à ses premiers actes.

a) *Maintien de la censure.* — A son arrivée à Saigon, 800 délégués annamites, représentant toutes les classes de la société, sont allés présenter à M. Varenne un cahier des vœux annamites. Ils lui demandaient, entre autres choses, la liberté d'écriture en langue indigène ; à quoi M. Varenne a répondu que les Annamites ne sont pas capables de faire un bon usage de la liberté de presse. Sans commentaires !

b) *Affermage des jeux de hasard.* — Dans son numéro du 11-12-25, l'*Echo Annamite* de Saigon a publié un article leader intitulé :

« M. Varenne réserve-t-il le monopole des jeux à un groupe de requins locaux ? »

Le 12-1-26, le même journal affirme que l'exploitation des jeux en Indochine a été « concédée » à M. Finaly, président du conseil d'administration de la Banque de Paris et des Pays-Bas, moyennant la somme de 14 millions de francs à verser aux fonds électoraux du Bloc des gauches en vue de la campagne électorale de 1928 !

« Notre pays, écrit la *Cloche Félée* de Saigon, sera couvert de tripots officiels qui travailleront concurremment avec les débits d'alcool et d'opium à la dépravation du peuple conquis. »

Nous rappelons, pour notre part, que la Banque de Paris a acheté, l'année dernière, un journal de Saigon (*l'Opinion*) pour la coquette somme de 1 million et demi.

c) *Vers l'extension du mandarinat moderne.* — Par voie de décret, en date du 28 février, M. Varenne a accordé aux Annamites, à égalité de titres et de diplômes, l'accès aux fonctions de gestion dans l'administration française, au même degré que les Français. M. Varenne a tenu à suivre l'exemple des Anglais et des Hollandais. Cependant, il importe de noter : 1° que les fonctions d'ordre judiciaire, politique et législatif, demeureront l'apanage des Français ; 2° qu'étant donné le régime des décrets qui donne plein pouvoir à un gouverneur de défaire ce qu'a fait son prédécesseur ou qui-même, aucune réforme ne sera garantie dans la durée de son application.

Au surplus, à quoi pourrait aboutir la réforme en question ? A remplacer le vieux mandarinat par un mandarinat moderne, ni plus ni moins. Quant à l'immense majorité de ceux qui ne peuvent pas conquérir des diplômes faute d'écoles, et de ceux surtout qui peinent dans les rizières ou dans les chantiers, tant pis pour eux.

d) *Répression de l'émeute paysanne du Cambodge.* — Le *Paria* a relaté en son temps la grave émeute de paysans qui avait éclaté à Kompong-Chuany l'année dernière, au mois de mars, et au cours de laquelle un résident français et deux hommes de sa suite avaient trouvé la mort. La « justice », naturellement, a été appelée en hâte pour châtier les « meneurs », et voici le résultat auquel elle est parvenue : 2 indigènes condamnés à mort, 4 au bagne.

Quand on songe : 1° que l'émeute avait pris le caractère d'une agitation populaire comme l'a déclaré l'avocat général ; 2° que les « circonstances atténuantes » n'avaient pas fait défaut puisque la victime, le résident Bardez, avait forcé les indigènes d'un village en pleine fête à payer des impôts même déjà payés ; 3° que ce résident était « l'âme damnée de M. Baudoin », selon les termes mêmes de la pétition que M. Ch. Bellan avait adressée au Parlement, au lendemain de l'émeute ; 4° que ce M. Baudoin était le principal coupable, puisqu'il avait augmenté les impôts de 100 % et que pour les percevoir, il avait employé des procédés de tortionnaires ; quand on songe à tout cela, on a le droit de s'étonner que des pauvres diables de « nha-quo » subissent la guillotine et le bagne, alors que M. Baudoin, qui a été déjà condamné à 200 francs d'amende pour concussion, est toujours résident supérieur au Cambodge ! Mieux : il vient de siéger au Conseil du gouvernement, à côté de M. Varenne.

II. — AUTOUR DE PHAN-BOI-CHAU

Le chef du Parti annamite de l'indépendance nationale a été, on s'en souvient, condamné aux travaux forcés, puis gracié. Gracié ! Mais, en bonne justice, n'aurait-il pas dû être amnistié plutôt ? Puisque Phan-Boi-Chau avait été condamné à mort par contumace en 1913 et que la loi d'amnistie, qui ne réchigne pas avec les condamnés de droit commun, ni avec les déshérités, date de 1924.

L'amnistie même ne conviendrait pas au cas Phan-Boi-Chau. Ce que le gouvernement colonial aurait dû faire, si la justice n'était pas un vain mot, c'est de réparer ce déni de justice que constitue l'arrestation de Phan en territoire chinois ; c'est de ramener Phan-Boi-Chau en Chine, là où il avait été illégalement arrêté, en lui faisant de tous les côtés, en lui formulant, au préalable, les excuses que le gouvernement lui doit pour l'avoir dérangé inutilement.

Au fait, demandons-nous pourquoi, par qui et comment Phan-Boi-Chau a été gracié.

Tout d'abord, il est évident que le gouvernement avait redouté un soulèvement général et, en grâçant Phan-Boi-Chau, M. Varenne a dû suivre la pression du peuple. C'est la volonté de notre peuple, mais ce n'est pas la magnanimité de nos oppresseurs qui a arraché Phan-Boi-Chau au bagne et à la guillotine.

C'est la mort dans l'âme que le gouvernement a accompli le « geste symbolique », et la preuve, c'est qu'il ne s'est pas fait faute de le saboter. En effet, Phan-Boi-Chau, bien que gracié, est détenu chez un traître du nom de Ng-Ba-Trac, et là, il est continuellement surveillé tout comme Napoléon à Sainte-Hélène. Cette cohabitation forcée avec un immense personnage, n'a pas manqué d'indigner la population annamite, qui y voit, avec raison, un véritable affront national. Aussi le gouvernement a-t-il dû, une fois de plus, suivre la volonté du peuple, en transférant plus tard Phan-Boi-Chau dans une autre demeure.

Cependant, Phan-Boi-Chau subit toujours une sorte de réclusion déguisée et, chose nauséabonde, il endure toujours le contact du traître Ng-Ba-Trac, qui s'évertue à... le convertir !

Mais là ne se borne pas le calvaire de Phan-Boi-Chau ! Pendant que le gouvernement le prive de toute communication avec le dehors, il met en branle la batterie de ses journaux pour répandre de fausses nouvelles, pour salir — oh ! habilement, élégamment, par insinuations — la mémoire de notre chef. On s'efforce de le présenter comme un enfant prodige qui revient implorer le pardon de sa mère-patrie, tout prêt à reconnaître et à réparer ses erreurs de jeunesse ; ou bien, comme un émule de Gandhi, profondément pacifiste et belant la paix ; ou encore, et c'est le comble du ridicule, comme un partisan de la collaboration franco-annamite telle que n'ont cessé de clamer nos proconsuls, y compris, bien entendu, le grand Varenne, et telle que n'ont cessé de reprendre en chœur, et pour cause, tous les patriotes annamites à l'eau de rose et à double face. On se pique de connaître la pensée « intime » de l'ardent révolutionnaire, on lui prête un tas de documents, de brochures, de paroles prononcées dans l'exil, en prison, hors prison.

Les plus grandes canailles, parmi lesquelles un nommé Pham-Hoi-Tây, affirmant en jurant sur la tête de leur mère, que Phan-Boi-Chau avait parlé avec Sarraut en 1917, que son ami Cuong-Dé, de même, que tous deux avaient demandé à servir la mère-patrie en danger, qu'ils avaient conseillé aux Annamites de s'engager au service de la France, etc., etc.

En France même, plus d'un journal a-t-il pas annoncé que Phan-Boi-Chau a reconnu ses fautes et qu'il a recommandé aux Indochinois de collaborer avec les Français : là-dessus, on publie, entre guillemets, une sorte de « mea culpa » du farouche adversaire du colonialisme. Un quotidien parisien prétend que Phan-Boi-Chau est arrivé à Marseille et que c'est précisément à son débarquement que Phan-Boi-Chau a fait publiquement son mea culpa.

Ce qu'on ne dit pas, par exemple, c'est que derrière Phan-Boi-Chau, il y a son parti qui veille et travaille en Chine ; il y a ses partisans : Dang-Tu-Miao, Luong-Ngoc-Quyen, Ng. Thong Hien, Cuong-Dé, Tan-Thuât, pour ne citer que les plus célèbres ; il y a l'idée de l'indépendance que Phan-Boi-Chau a personnifiée, qu'il a fait rayonner dans l'élite et la masse du peuple annamite, et qui survivra à sa personnalité ; il y a enfin les 20 millions d'opprimés indochinois que le colonialisme n'arrivera jamais à contenir, ni à contenir ; quoi qu'il fasse, à moins qu'il ne leur rende immédiatement le droit à disposer d'eux-mêmes.

Au surplus, Phan-Boi-Chau vient d'adresser à ses compatriotes deux avertissements, dont l'un a été publié par la *Cloche Félée*, et l'autre par la *Khai-Hoa* :

« J'ai reçu, ces jours-ci, de nombreuses lettres me demandant le texte de mon manifeste. Je tiens à faire remarquer au public que j'ai écrit ce manifeste en chinois et que les traductions qui en ont été faites en quoc-ngu et en français ne sont pas de moi. »

« Hué, le 23 janvier 1926. »

« PHAN-BOI-CHAU. »

Le chef du Parti annamite de l'indépendance a fait les mêmes réserves sur la brochure intitulée *Phap-Viet-Dé-Hue*, dont un rédacteur du *Quotidien* a reproduit des passages... en français, lesquels passages ont été reproduits... en quatrième main, par une quantité considérable de journaux « bien pensants ».

Le dernier courrier de l'Indochine nous apporte des lettres de nos correspondants, qui viennent heureusement dissiper les vilenies qu'on a débitées sur Phan-Boi-Chau. Nous apprenons ainsi que le gouvernement colonial avait offert à Phan-Boi-Chau le poste de ministre de l'instruction, que Phan-Boi-Chau a refusé ; et qu'il a refusé également l'offre d'une pension et d'une subvention qui serait destinée à lancer un journal sous la direction du chef du parti annamite de l'indépendance.

III. — MANIFESTATIONS POPULAIRES

— A l'arrivée de M. Varenne en Indochine, 800 Annamites sont allés présenter au nouveau gouverneur un cahier de vœux. Une manifestation en l'honneur de Varenne avait été projetée, mais, entre temps, survint la nouvelle de la condamnation à perpétuité de Phan-Boi-Chau ; aussi la *Cloche Félée* a-t-elle lancé un appel pour inviter la population à s'abstenir de manifester « en signe de deuil national ».

— A Hanoi, la jeunesse des écoles, des filles aussi bien que des garçons, a manifesté au passage de M. Varenne. Dans les rues, plusieurs pancartes et drapeaux ont été promus, sur lesquels on lisait : Grâce pour Phan-Boi-Chau ! Vive le socialiste ! (sic) Varenne ! A bas la colonisation ! à la trêve !

— A Haiphong, les élèves de l'école professionnelle ont fait la grève, parce qu'on les avait empêchés d'envoyer un télégramme à M. Varenne au sujet de Phan-Boi-Chau, et parce que leurs professeurs les avaient traités de « sale race ». Le résident-maire de la ville a proféré des menaces inutiles.

— A Hué, les élèves de l'école de filles ont fait une pétition en faveur de Phan-Boi-Chau. Cela n'a pas plu à la directrice qui en appela à M. Thalamas, inspecteur général, non sans avoir qualifié nos écolières de suffragettes.

Le jour du procès de Phan-Boi-Chau, il y a eu foule autour et à l'intérieur du Palais. L'année a été mobilisée ; la police a opéré trois barrages. Incident pa-

thétique au cours du procès, un vieillard se précipita à la barre. C'était un lettré, condisciple de Phan-Boi-Chau, et il venait demander à « subir la justice » à la place de son camarade de classe. Emoi de l'assistance ; tête des juges ; zèle des gendarmes !

On accusa Phan-Boi-Chau d'avoir lancé des bombes ; il répondit :

« C'est à la tête d'un corps d'armée de 10.000 hommes, avec des canons et des avions, que je serais venu vous faire la guerre, loyalement, face à face. »

— Dans quinze ans, nous serons chassés de l'Indochine, s'écrie une feuille colonialiste de Paris, en commentant ces manifestations populaires. Quinze ans ? Ce n'est pas peu dire !

IV. — LES INDOCHINOIS EN FRANCE

— Manifestations en faveur et en honneur de Phan-Boi-Chau. Après le grand meeting du 9 octobre, dont le *Paria* a donné un compte rendu, il y a eu deux réunions au cours desquelles un télégramme a été envoyé à M. Varenne pour lui demander de libérer Phan-Boi-Chau, et deux autres à Phan-Boi-Chau, lui-même, le premier au lendemain de sa condamnation, le second à l'occasion du jour de l'annamite.

— Banquets d'adieu offerts à Paris et en province en l'honneur de Bui-Quang-Chieu. A Paris, M. Ng. Nhu-Phong, au nom du journal *Viet-Nam-Hon*, a dit : « Phan-Boi-Chau, Bui-Quang-Chieu, l'un chef du parti de l'indépendance, l'autre chef du parti constitutionnaliste, celui-ci un peu plus jeune mais beaucoup plus modéré que celui-là, tous deux sont de vrais fils de l'Annam, de salut le jour où le soleil se lèvera brillant et glorieux sur la terre d'Annam. »

M. Félicien Challaye, invité, a porté un toast à la « République libre d'Annam ».

DERNIERE HEURE

— Phan-Chân-Trinh, qu'il ne faut pas confondre avec Phan-Boi-Chau, est mort à Saigon. On se rappelle que Trinh avait été condamné à mort (puis déporté et finalement gracié) à la suite du grand soulèvement des paysans annamites de 1908-1909.

— 300 Annamites sont allés manifester au débarcadère, à l'arrivée de Bui-Quang-Chieu, chef du Parti constitutionnaliste indochinois. 400 Français ont organisé une contre-manifestation, sous l'invitation d'une ligue fasciste récemment constituée à Saigon, à la plus grande indignation des Français libéraux et des indigènes.

— Ng-An-Ninh, Lâm-Hiép-Châu et De-jean de la Bâtie, rédacteurs et gérants de la *Cloche Félée* et du « Jeune Annam », ont été arrêtés. Cette nouvelle a provoqué une grande effervescence parmi les Indochinois qui résident en France.

Pas une minute à perdre Groupons-nous

Devant la trêve du colonialisme, et l'exploitation féroce des colons, qui ont rendu votre séjour impossible dans votre pays, et vous ont contraints, bien à émigrer sous d'autres cieux plus cléments ; vous êtes venus en France travailler dans les usines mêmes de ceux qui vous ont ruinés, vous, petits artisans, dépouillés de vos moyens de production. Votre présence en France n'est-elle pas, de ce fait, légitime ?

Mais, cette unique ressource d'échapper à l'oppression vous fut enlevée. Votre immigration en France ne faisait pas l'affaire des colons, ceux-là mêmes qui se sont substitués par de nombreuses et successives spoliations aux malheureux fellahs, car la rarefaction de la main-d'œuvre a rendu ceux d'entre nous qui sont restés attachés à leur pays, plus revendicatifs et exigeaient un salaire légèrement meilleur.

D'autre part, votre contact avec l'ouvrier français vous a permis de comprendre vos intérêts de classe, et d'agir pour augmenter vos salaires. Tels sont les motifs qui ont déterminé l'odieuse arresté Chaulems qui vous supprime la liberté de vous rendre en France.

C'est aussi la conséquence de votre passivité devant l'œil de votre vaillant défenseur, l'émir Khaled, que l'Union Intercoloniale s'honore d'avoir comme membre ; cet exil fut dicté par de puissants intérêts de l'impérialisme, qui nous opprime dans le but de faire taire la voix énergique de ce sincère défenseur des indigènes.

Que d'injures et d'infamies on déversa alors par le canal de la presse pourrie et stipendiée sur le malheureux « Sidi » qu'on affubla pour la circonstance de toutes les tares sociales et de tous les vices réels ou imaginaires pour excuser un tel arrêté qui dépasse en ignominie tout ce que l'on peut imaginer.

Aujourd'hui les peuples opprimés du monde entier sont en effervescence. De l'immense Chine, avec ses 400 millions d'habitants, sous la direction de leur parti Kuo-Min-Tang, qui, à l'heure actuelle les dirige victorieusement vers leur émancipation, jusqu'à la minuscule République Riffaine, sous la conduite de l'éminent chef Abd-el-Krim, qui soutient une vaillante et implacable lutte contre des ennemis dix fois plus forts en nombre et armés à la moderne.

En passant par la Tunisie, l'Egypte, l'Arabie, la Syrie, la Perse, l'Inde, l'Indochine, l'Afrique du Sud, etc., etc., tous revendiquent ce droit imprescriptible à disposer d'eux-mêmes ou de se libérer du joug économique des impérialistes. Les uns sont rentrés effectivement dans la lutte contre leurs oppresseurs, d'autres, se préparent hâtivement

et se forment quotidiennement dans la lutte le parti qui les dirigera vers leur émancipation totale.

Et nous, continuerons-nous à être des soldats mercenaires, envoyés dans toutes les parties du monde, pour nous livrer à des luttes fratricides et mettre d'autres peuples sous la botte de nos oppresseurs et consolider leur domination pour nous maintenir dans l'esclavage ? Continuerons-nous, encore longtemps à gémir sous l'odieuse régime de l'indigénat, sous le joug des potentats du bled (administrateurs, colons), et leurs plats valets indigènes (caïds, agha, bach-aga), qui sont les auxiliaires permanents du capitalisme étranger qui nous accable ? Payerons-nous plus longtemps les frais des guerres fratricides, de lourds impôts, et d'innombrables amendes, collectives et individuelles dont on se montre si prodigues envers nous ; qui seront demain renforcées, car la situation financière catastrophique de la Trésorerie française ne sera résolue que par un surcroît d'exploitation des masses coloniales pour une très large part. Continuerons-nous à subir les vexations, les brimades et les mesures arbitraires qui nous valent au rang de la bête ? Nous répondons catégoriquement : Non.

Et pour cela inspirons-nous de l'exemple de nos autres frères opprimés. Tirons aussi enseignement des fautes de nos aînés et que chacun de nous doit se convaincre qu'à l'impérialisme bien organisé il faut opposer une organisation puissante par l'unification de nos forces éparses, en son sein, qui seul pourra mettre un terme à ses abus.

Venez à l'Union intercoloniale, groupons des opprimés de toutes races, où en commun, nous étudierons les moyens d'arracher nos élémentaires et légitimes revendications. Ce n'est qu'en trempant l'acier de cette arme dans les combats quotidiens pour les revendications immédiates, que nous pourrons porter le dernier coup à l'impérialisme qui nous opprime et nous libérera de son joug.

Pas une minute d'hésitation, groupons-nous.

SAIDOUN YAHYA.

Appel aux camarades Antillais

La passivité dont font preuve nos camarades Antillais devant les faits d'une extrême gravité, qui se déroulent actuellement : crise financière, qui se pose dans toute son acuité, se conjuguant paradoxalement, de deux brigandages coloniaux, on reste tout étonné de l'état amorphe auquel ils semblent se complaire.

Antillais d'un dévouement sans bornes pour la cause de leurs frères, qui est la leur, une minorité d'Antillais se sont donné pour tâche (au sein de l'intercoloniale), l'éducation, dénuée de toute phraséologie sentimentale, de ces masses, en but à toute une tourbe de politiciens retards, les trompant de la façon la plus cynique.

Les innombrables faits leur ont-ils ouvert les yeux ? N'est-il pas temps qu'ils se réveillent de ce sommeil léthargique dans lequel ils se trouvent bercés par les phraséologues de tout acabit. L'immense bluff qu'est le suffrage universel semble les laisser sans défense contre toutes ces crapuleries.

Finie le temps des louanges et de l'apologie des troupes noires couvertes de fleurs, allant se faire tuer pour une « mère patrie » dont ils n'ont vu que la face démoniaque ; et M. Claude Farrère, opiomane invétéré (celui-là même qui écrit *Les Civilisés*), dans une de ses crises, nous rappelle, fort à propos que nous n'étions que des esclaves, et comme vils tels, nous pouvions être vendus comme du bétail humain à la sinistre Amérique. Nous pouvons nous estimer heureux que les requins coloniaux n'aient pas la prérogative de haute et basse justice « dans leurs domaines » fertilisés et enrichis de nos bras et de nos travaux.

Certes, nous devons notre affranchissement à la classe ouvrière française, devant laquelle la bourgeoisie, qui avait atteint un de ses buts, dut s'incliner.

Nous tenons tout de même à lui rappeler que si nous sommes des petits-fils d'esclaves, (ce dont nous nous glorifions), dans le courant de l'Histoire, les rôles se sont maintes fois invertis.

Loin de nous l'idée d'atteindre ce but que nous condamnons formellement, nous nous efforcerons de nous émanciper de toute tutelle.

Notre faiblesse actuelle provient du fait de l'éparpillement de nos forces, qui doivent au contraire converger tout d'abord vers ce seul but : Notre organisation !

Nos camarades ouvriers Antillais ont démontré par l'édification de leur syndicat, pour leur défense sur le terrain économique, qui n'est que le reflet de la situation politique que le problème de l'organisation se pose dans toute son acuité et son ampleur. Les idéologies les plus disparates ont pour devoir de s'amalgamer et se donner comme but : la défense de leurs frères de leur pays.

Aujourd'hui l'U. I. C. réorganisée sur des bases nouvelles, vous offre ce moyen.

Votre devoir est de la rallier, dans le plus bref délai : Contre toutes les iniquités et les bas politiciens, réagissons par l'adhésion en masses à l'Union Intercoloniale.

LOUIS SYLVESTRE.